

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

AGENCE DE GESTION DES ROUTES (AGERROUTE GUINEE S.A)

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS (UGP-BAD)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°006.C/MI/AGERROUTE/UGP-BAD/2026 DU

.....
(SERVICE DE CONSULTANTS (FIRMES))

Secteur des Transports

- Référence de l'accord des financements : Prêt FAD :2100 150 044 847

N° d'Identification du projet : **PZ1-DBO-256**

Intitulé de la Mission : Sélection d'un consultant pour les services d'audit comptable et financier des exercices 2026, 2027 et 2028 du projet d'aménagement de la route inter état Labé - Mali – Kédougou-Fongolembi.

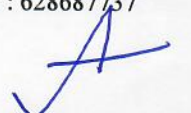
Agence d'Exécution : Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD)

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces financements pour le paiement du contrat de services d'une firme chargée de l'Audit comptable et financier du projet.
2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent à (i) certifier ponctuellement les dépenses et réaliser l'audit comptable et financier des dépenses effectuées par l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) des exercices 2026, 2027 et 2028 ; (ii) exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet ; (iii) s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.

De façon spécifique, il s'agit pour l'auditeur de :

- a) Obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur ; obtenir une opinion permettant d'établir si les états financiers ont été préparés, dans tous



Guinée


leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable ;

- b) Obtenir une assurance raisonnable que les livres de comptes du projet constituent la base de la préparation des états financiers du projet (EFP) par la cellule d'exécution du projet et sont établis pour refléter les opérations financières du projet et que la cellule d'exécution du projet a instauré des contrôles internes adéquats tout en conservant des pièces justificatives de toutes les opérations.
- c) Exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet, vérifier que les fonds du projet ont été utilisés aux fins prévues et conformément aux dispositions de l'accord de prêt/de don ;
- d) Obtenir une assurance raisonnable concernant l'atteinte des objectifs du projet ou du programme en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds décaissés et au calendrier des sorties de fonds ; le rapport technique du projet ou du programme fournit suffisamment d'informations et de données pour permettre aux utilisateurs d'évaluer pleinement les réalisations du projet ; et
- e) Faire un rapport sur les états financiers et communiquer ses propres conclusions comme requis par les normes d'audit.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à travers l'adresse ci-dessous :

Ministère des Infrastructures

Agence de Gestion des Routes / Unité de Gestion des Projets de Transport BAD sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartements 7A, 7B et 8B, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.

E-mail : amara.diabate@ageroute.gov.gn et tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn

Tél : (+224) 628 68 77 37/624 63 19 53

La durée maximale de la mission est de quarante-cinq (45) jours par an à compter du 31 Décembre de chaque année fiscale et porte sur les exercices 2026, 2027 et 2028.

3. Le Ministère des Infrastructures à travers l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les firmes de Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes de consultants intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. L'évaluation des manifestations d'intérêts et l'établissement de la liste restreinte seront effectués sur la base des références des missions similaires. Les références des missions similaires réalisées devront faire ressortir pour chaque mission (i) l'intitulé de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) l'année de réalisation y compris les dates de



Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE – Guinée S.A). Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Capital Social : 5.000.000.000 GNF - RCCM : GN.TCC. 2022.B12558 – NIF : 737853192 – BP : 1691

Quartier : Boulbinet – Villa 5/Conakry – République de Guinée, Email : amara.diabate@ageroute.gov.gn/Tel : 628687737

début et fin de la mission, (iv) le montant du contrat, (v) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission. Les références de prestations similaires des consultants (Firmes) devront être accompagnées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations (signés par le maître d'ouvrage) et/ou des pages de gardes et de signature des contrats. Le personnel-clé ne sera pas évalué au stade de la liste restreinte.

4. Les Firmes de Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » Politique d'acquisition de la BAD », édition octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. La méthode de sélection est la Sélection au Moindre Coût (SMC).

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

Adresse : Unité de Gestion des projets - BAD, sis à l'immeuble **MISS POKOU**, Appartement 7A, 7B & 8B Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée

Contacts : amara.diabate@ageroute.gov.gn et tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn

Téléphones : (+224) 628 68 77 37/624 63 19 53

6. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français, envoyés par courriel en version PDF aux adresses emails ci-dessus ou déposés la version papier à l'adresse suivante : Unité de Gestion des projets BAD, sis à l'immeuble **MISS POKOU**, Appartement 7A, 7B & 8B Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée, au plus tard le 1^{er} Septembre 2026 à 10h 30 (Heure locale) et y porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt relatif à la sélection des consultants pour les services d'audit comptable et financier du projet d'aménagement de la route inter état Labé - Mali – Kédougou-Fongolembi** ».

Conakry, le ...07/09/... 2026

Le Coordonnateur



Amara DIABATE

